

IHP+ In Brief

Une synthèse de *Développement d'un pacte national : quelles sont les ressources nécessaires et quels sont les avantages?*



Développement d'un pacte national : quelles sont les ressources nécessaires et quels sont les avantages?

Contexte

Les pactes nationaux et autres accords de partenariat du même type stipulent les engagements pris par les gouvernements, les partenaires du développement et les partenaires de mise en œuvre dans le but d'atteindre de meilleurs résultats en matière de santé, en mettant en pratique les principes d'efficacité de l'aide de la Déclaration de Paris. Ils n'ont pas vocation à remplacer les stratégies nationales de santé, et ils ne sont pas juridiquement contraignants, mais ils ont la force morale d'un accord qui a été négocié.

Ce rapport, rédigé en 2012 pour préparer la réunion IHP+ des équipes chargées de la santé dans les pays, évalue les réussites et les difficultés liées au développement et à la mise en œuvre des accords dans un pacte. Il explore la question suivante : « valait-il la peine de développer un pacte ? », en passant en revue les expériences de neuf pays (Bénin, Éthiopie, Mali, Mauritanie, Népal, Nigeria, Sierra Leone, Togo et Ouganda), et en analysant la totalité des 21 pactes IHP+ signés à ce moment-là.

Points clés

Contenu, objectif et développement d'un pacte:

- En général, les pactes précisent les engagements pris pour mettre en œuvre les trois « un seul » dans la gestion des ressources intérieures et extérieures dédiées à la santé : un seul plan national pour le secteur de la santé, un seul budget et un seul cadre de suivi et d'évaluation.
- Les engagements et les indicateurs les plus fréquents concernent le décaissement prévisible de l'aide au développement pour la santé et l'utilisation d'évaluations conjointes des résultats.
- Les deux-tiers des pactes comportent des indicateurs pour mesurer les progrès réalisés en termes de mise en œuvre des engagements, mais trois pays seulement ont inclus des cibles spécifiques pour mesurer ces engagements. Environ deux-tiers des pactes définissent un système pour l'examen des engagements souscrits, et dans la plupart des cas, l'examen choisi est la Revue annuelle conjointe du secteur de la santé.
- Il n'existe pas de processus, de niveau d'effort, ou une période de temps normalisés pour élaborer un pacte. Il faut en général compter entre quatre mois et un peu plus d'un an pour élaborer un pacte.

Résultats et valeur ajoutée d'un pacte

- L'idée du pacte n'est pas nouvelle ; il existe depuis longtemps des processus sectoriels de coordination de l'aide dans de nombreux pays. Dans ces pays, les avantages générés par les engagements souscrits en matière de coordination et de planification conjointe sont évidents. La valeur ajoutée d'un pacte dépend du contexte et de ce qui existe déjà dans le pays.

- Dans l'ensemble, le pacte peut jouer un rôle de catalyseur en favorisant une planification conjointe ; il est également investi d'une charge morale ou symbolique qui peut encourager les partenaires à remplir leurs engagements.
- Les pactes ont amélioré la qualité du dialogue en matière de coordination de l'aide au niveau des pays. Ils fixent la direction à suivre ainsi que les objectifs de haut niveau des partenariats dans les pays afin d'utiliser de manière plus efficace toutes les ressources de santé, intérieures et extérieures.
- Les pactes ont apporté une légitimité internationale et une force morale aux efforts en cours en matière de coordination de l'aide.

Limites

- Certains des résultats escomptés du pacte, comme l'inscription de l'aide dans le budget et la canalisation des fonds vers les systèmes publics de gestion financière des pays, ne sont pas encore atteints.
- Certains bailleurs de fonds importants dans les pays ne ratifient pas le pacte ou ne lui apportent pas leur soutien. Par conséquent, les coûts de transaction occasionnés par la gestion de l'aide peuvent demeurer élevés.
- Certaines attentes concernant des financements externes supplémentaires suite à la signature du pacte ne se sont pas concrétisées.

Apprentissages

- Government leadership is vital in ensuring mutual trust, and maintaining an effective coordination mechanism.
 - Le leadership du gouvernement est vital pour assurer la confiance mutuelle et maintenir un mécanisme de coordination efficace.
 - Pour être un outil efficace de redevabilité mutuelle, les pactes doivent inclure un petit ensemble d'indicateurs pertinents, mesurables et soigneusement sélectionnés, qui peuvent être suivis lors de la Revue annuelle conjointe du secteur de la santé.

Reference

Taylor. M, Dolea. C (2012), Développement d'un pacte national : quelles sont les ressources nécessaires et quels sont les avantages?